



mercredi 18 janvier 2006
Par la rédaction

<http://www.silicon.fr/getarticle.asp?ID=13387>

Mayetic ferme et le travail collaboratif devient orphelin

Le français Mayetic, crée il y a dix ans, et spécialisé dans les solutions de travail collaboratif nous apprend qu'elle a été placée en liquidation judiciaire le 13 décembre 2005 par le Tribunal de Commerce de Paris

La nouvelle vient de tomber, et elle est plutôt mauvaise pour l'avenir du travail collaboratif. Rappelons que la société Mayetic était la seule société française organisée en télé travail à 100 %, et qu'à ce titre elle était considérée comme l'un des quatre acteurs majeurs du collaboratif en France, avec Microsoft, IBM et EMC-Documentum.

Dans un communiqué, la direction du groupe dénonce une campagne médiatique diffamatoire et d'appel au boycott à son encontre, (Le Monde du 21/10/2005, JT 19/20 Ile de France 3 du 22/10/2005 et Le Vrai Journal de Canal+du 06/11/2005) qui selon elle, était orchestrée contre Mayetic et son président, Bruno de Beauregard.

Des enquêtes menées par des journalistes spécialisés semblent accréditer la thèse selon laquelle Manuel Aeschlimann, député-maire UMP d'Asnières-sur-Seine, et proche conseiller de Nicolas Sarkozy, serait à l'origine de cette campagne.

D'après les conclusions des journalistes *"celui-ci reprocherait à M. Bruno de Beauregard une activité associative en matière d'urbanisme un peu trop encombrante pour sa mairie..."* donc pour nos confrères, il s'est fait justice lui-même...

Enfin, il reste à le prouver et cela va être le travail de la justice, qui a été saisie de cette affaire et établira les responsabilités de chacun. Mais, pour les collaborateurs de la société la justice a raté un wagon, puisqu'ils ont tous été licenciés le 28 décembre 2005.

Cette campagne est intervenue au moment précis où un nouvel apport financier était demandé à la caisse des dépôts et des Consignations (seul actionnaire financier de la société Mayetic, qui y avait investi 4,3 millions d'euros et détenait 35 % du capital). Dans le même temps, des négociations très avancées en France avec France Telecom/Equant pour un accord de distribution mondial en marque blanche étaient en cours... Un beau gâchis.

Mayetic avait reçu le label européen Euréka en 2004, et était soutenue financièrement par l'ANVAR, et la DATAR avait retenu sa plate-forme de travail collaboratif parmi les outils d'efficacités collectives préconisés pour les pôles de compétitivités.

Son catalogue de clients le prouve, puisque pas moins de 10 % des sociétés du CAC 40 avait fait confiance en Mayetic ainsi que nombre de grands comptes tels France 3, PriceWaterHouseCoopers, CNP Assurances, Ville de Paris ou l'Organisation Mondiale de

la Santé.

Son site web d'espaces de travail collaboratif gratuit, en ligne depuis novembre 2000, est aussi une preuve de la vitalité du groupe puisqu'il est toujours utilisé quotidiennement par plus de **14.000 associations, écoles, universités, PME, TPE, collectivités locales ou ONG, réparties dans plus de 97 pays. Ce qui représente la seconde audience mondiale du domaine avec plus de 200.000 utilisateurs et 45.000 espaces de travail collaboratifs.**

Toute l'actualité Technologies et Business www.silicon.fr

Copyright (c) 2004 APM / Silicon.fr. Tous droits réservés